

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR L'HISTOIRE DE L'ARMÉE CANADIENNE

### GUERRE FROIDE (1950 à 1980)

#### 1950 à 1953 – Guerre de Corée



Le 25 juin 1950, la Corée du Nord communiste a attaqué son voisin la Corée du Sud. Après la Deuxième Guerre mondiale, la Corée avait été divisée en deux le long du 38 degrés de latitude nord; la portion nord du pays recevant une aide de la Russie communiste et la portion sud, des États-Unis démocratiques, pour la mise en place des gouvernements. Cinq ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, un conflit armé éclate entre ces deux nations en raison d'importantes différences idéologiques. Le Conseil de sécurité de l'ONU vote alors en faveur d'une intervention et fait appel aux nations membres pour rétablir la paix. Le Canada, de même que 16 autres pays, ont promis une assistance à la Corée du Sud.

Afin de remplir ses responsabilités envers la Force de sécurité de l'ONU en Corée, le gouvernement canadien forme la Force spéciale de l'Armée canadienne (FSAC). La FSAC a été levée et entraînée dans le cadre de l'Armée active canadienne, les recrues étant des volontaires vétérans, membres de la Réserve de l'Armée canadienne ou civils. On a formé de nouvelles unités de campagne en tant qu'unités distinctes des régiments en place dans l'Armée active canadienne (2<sup>es</sup> bataillons), et cette force a été appelée le 25<sup>e</sup> Groupe-brigade d'infanterie canadienne.

Un système de rotation a été élaboré et mis en place à l'automne 1951. Les premières unités d'infanterie de la brigade ont peu à peu été remplacées par leur propre 1<sup>er</sup> Bataillon. À la fin de la guerre, tous les membres volontaires de la FSAC avaient été remplacés par des membres de l'Armée active canadienne.

Les unités suivantes faisaient partie du 25<sup>e</sup> Groupe-brigade d'infanterie canadienne :

- *The Royal Canadian Regiment* (RCR),
- *Princess Patricia's Canadian Light Infantry* (PPCLI),
- Royal 22<sup>e</sup> Régiment (R22<sup>e</sup> R),
- *Lord Strathcona's Horse* (LSH),
- *The Royal Canadian Dragoons* (RCD),
- 1<sup>er</sup> Régiment, *Royal Canadian Horse Artillery* (RCHA),
- 2<sup>e</sup> Régiment, RCHA, et
- 81<sup>e</sup> Régiment de campagne, RCHA.



Au printemps 1951, sous le commandement de la 27<sup>e</sup> Brigade d'infanterie du Commonwealth, le 2<sup>e</sup> Bataillon du PPCLI joue un rôle déterminant dans la bataille de Kapyong. Dans des circonstances très éprouvantes, le PPCLI a été en mesure de tenir sa position, d'arrêter l'assaut des Chinois et de les forcer à battre en retraite. Pour ses bons et loyaux services, elle a reçu la citation des *United States Presidential Unit*; c'est la seule unité canadienne à avoir été décorée de la sorte.

Quand la Guerre de Corée se termine en 1953, plus de 22 000 Canadiens y avaient participé, dont 300 sont morts au combat et 1200 ont été blessés.

## 1951 à 1993 – Appui à l'OTAN en Allemagne

Depuis 1951, le Canada a fourni un groupe-brigade de 10 000 membres aux forces de l'OTAN en Allemagne. La brigade relevait initialement du commandement du 1<sup>er</sup> Corps britannique du Groupe d'armées du Nord de l'OTAN, entre 1951 et 1971, et était chargée de défendre l'Allemagne de l'Ouest sur sa frontière nord en cas d'attaque lancée par l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS).

Ce contingent a été réduit de moitié en 1970 en raison de coupures budgétaires et de modifications apportées au plan de la défense (unification), sous le nouveau gouvernement du premier ministre Pierre-Elliott Trudeau. Ses membres ont été réinstallés à Lahr, en Allemagne, dans la portion sud, moins instable, du pays et colocalisés avec la Division aérienne du Canada sous le commandement du Groupe d'armées du centre. En 1993, l'OTAN mettait fin complètement à sa contribution en personnel militaire.

## 1954 – Nouvelle désignation de l'Armée canadienne

En 1954, la désignation des éléments de l'Armée canadienne a de nouveau changé comme suit :

- l'Armée active canadienne est devenue l'Armée canadienne (Force régulière), et
- la Réserve de l'Armée canadienne est devenue l'Armée canadienne (Milice).

## 1957 – Formation des groupes-brigades

La structure divisionnaire de l'Armée canadienne qui a été établie en 1946 est démantelée au profit d'une structure comportant quatre groupes-brigades.

Trois groupes-brigades étaient en garnison au Canada pour répondre aux besoins en matière de défense du pays :

- 1<sup>er</sup> Groupe-brigade d'infanterie canadienne (1 GBIC) (attaché à la 1<sup>re</sup> Division du Canada),
- 2<sup>e</sup> Groupe-brigade d'infanterie canadienne (2 GBIC) (attaché à la 1<sup>re</sup> Division du Canada), et
- 3<sup>e</sup> Groupe-brigade d'infanterie canadienne (3 GBIC) (troupe mobile d'attaque).

Un quatrième groupe-brigade, le 4<sup>e</sup> Groupe-brigade d'infanterie canadienne (4<sup>e</sup> Groupe-brigade mécanisé du Canada), était en garnison en Europe (Allemagne) pour satisfaire à l'engagement qu'avait pris le Canada envers l'OTAN.



**Brigade.** Formation de 3000 à 4000 troupes constituée d'un quartier général et de trois ou quatre unités de manœuvre, comme les bataillons d'infanterie et les régiments blindés. Une division regroupe habituellement de deux à quatre brigades. L'appui au combat (p.ex., génie et aviation) et le soutien logistique du combat (p. ex., logistique et maintenance) sont fournis à la brigade par la division.

**Groupe-brigade.** Organisation combattante autonome regroupant toutes les armes et composée de 5000 à 7000 soldats. Elle se compose d'un quartier général, de trois ou quatre unités de manœuvre, d'une unité d'appui au combat et d'unités de soutien logistique du combat.

## 1968 – Unification

Le 1<sup>er</sup> février 1968, la Loi sur la réorganisation des Forces canadiennes abolit la Marine royale du Canada (MRC), l'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada (ARC) en vue de créer un seul service, soit les Forces canadiennes, commandées par un seul Chef d'état-major de la Défense, au lieu de trois chefs

relevant indépendamment du ministre de la Défense nationale. Bien que de nouvelles unités aient été mises en place, les éléments Mer, Terre et Air continuaient à exister de façon distincte et leur personnel s'appelait respectivement matelot, soldat et aviateur.

On avait commencé les procédures d'intégration même avant l'unification. En 1965, le changement le plus important est survenu : les commandements de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation ont été remplacés par six commandements fonctionnels qui assumaient, pour la plupart, des responsabilités régionales :

- Commandement maritime :
  - contrôlait les navires de la MRC,
  - contrôlait les escadrons anti-sous-marins de la Force aérienne (FA) sur les deux côtes (jusqu'en 1975);
- Force mobile :
  - contrôlait les groupes-brigades et la milice de l'Armée,
  - contrôlait les escadrons de soutien terrestre de la Force aérienne (jusqu'en 1975),
- Commandement de l'instruction,
- Commandement du matériel,
- Commandement de la défense aérienne (Commandement aérien en 1975), et
- Commandement du transport aérien (Commandement aérien en 1975).



Nombreux étaient ceux qui estimaient que l'unification avait entraîné la perte d'identité de l'Armée canadienne.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC